

	<p>Direction de l'IFPM du GHT Ile-de-France Sud</p> <h2>PROGRAMME DE FORMATION</h2> <h3>« NOUVEAU REFERENTIEL ET NOUVEAUX SOINS AS/AP »</h3>
--	--

Programme de formation valable du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

Financement de la formation

Tarifs 2025

Financement individuel : **200 €**

Prise en charge financière employeur par personne : **250 €**

Tarif de groupe CHSF et CHA : **1200 €**

**99 %
Recommandent
cette formation
en 2024**

**91% de
satisfaction
globale en 2024**

Durée

1 journée de 9 h 00 à 17 h 00

**92% sont satisfaits de
la qualité pédagogique
des interventions en
2024**

Objectifs de la formation

La formation « nouveau référentiel et nouveaux soins AS/AP » permet aux participants de réactualiser leurs connaissances concernant leur champ de compétences, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et d'analyser leurs pratiques.

Les objectifs sont les suivants :

- Actualiser ses connaissances sur les nouveaux référentiels de formation aide-soignant et auxiliaire de puériculture
 - Programme de formation
 - Les critères d'évaluation
 - L'accompagnement des élèves en stage
- Acquérir les connaissances et les bonnes pratiques en lien avec les nouveaux soins que l'AS et l'AP sont habilités à réaliser :
 - Recueil de la glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique
 - L'oxygénothérapie : montage/entretien du matériel, surveillance du patient et mesure de la saturation en oxygène
 - L'aspiration endotrachéale sur orifice cicatrisé et non inflammatoire
- *Références réglementaires :*
 - Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
 - Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Personnes concernées :

- Aides-soignants diplômés avant 2022
- Auxiliaires de puériculture diplômés avant 2022

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

Nombre de candidats maximum :

- 5 à 25 professionnels de santé

NB : La Direction de l'IFPM se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de nombre insuffisant de participants inférieur à **5 personnes**.

La participation à la formation permet la délivrance d'une attestation de présence.

Date des sessions de formation :

- Mercredi 05 mars 2025
- Mardi 10 juin 2025
- Jeudi 13 novembre 2025

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens pédagogiques : Méthodes privilégiant l'interactivité et la réflexivité autour d'apports de connaissances et d'échanges sur les pratiques professionnelles
- Formation théorique
- Auto Evaluation et Analyse de sa pratique professionnelle
- Outils : ordinateur, vidéoprojecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

Matin (3h30) :

- Accueil et présentation des participants et de leurs expériences
- Test de connaissances préformation en lien avec le référentiel de formation et les compétences métier
- Apport de connaissances :
 - Les nouveautés du référentiel de formation
 - Présentation du portfolio
 - Evaluation des compétences en stage

Après-midi (3h30) :

- Présentation des nouveaux soins
- Présentation du matériel
 - Technique de soins
 - Interprétation des résultats obtenus, analyse de risque
 - Surveillance et traçabilité
 - Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Test de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction et bilan de la formation

Contacts

- **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

L'Institut des Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Sud Francilien (IFPM du CHSF)

☎ 01.61.69.66.15

Adresse physique :

2 rue Pierre Fontaine
91000 Evry-Courcouronnes

Adresse postale :

40, Avenue Serge Dassault
91106 Corbeil-Essonnes Cedex

Secrétaires de la formation continue de l'IFPM du CHSF :

Virginie BLANPAIN et Lise GAUDEFROY
formationcontinue.ifpm@chsf.fr

Responsable de la formation « Nouveau référentiel et nouveaux soins AS AP » :

Doriane SZAJMAN
doriane.szajman@chsf.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter par mail ifsi@chsf.fr